

30.01.2024 - Le Département Instruction publique de la Ville de Bruxelles est à la recherche d'un assistant·e social·e pour son Service de Santé Mentale (SeSaMe)

Le Département Instruction publique de la Ville de Bruxelles est à la recherche d'un assistant·e social·e pour son Service de Santé Mentale (SeSaMe).

Missions du poste :

Sous la supervision de la directrice du SeSaMe, l'assistant social a pour principale mission d'être en charge de la fonction sociale au sein du SeSaMe. Il assure avec rigueur, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, l'accompagnement et le soutien, au niveau psychosocial, des adultes, des parents, des familles, des jeunes et des enfants. À ce titre, il offre une écoute attentive aux problèmes soumis afin d'y trouver des solutions. Il assure, dans le respect des règles de déontologie, un travail de qualité permanente. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire. Il est également en contact régulier avec des adultes, des parents, des familles, des jeunes, des enfants et les services extérieurs.

Profil :

- Vous êtes en possession d'un diplôme d'assistant-social de niveau bachelier ; Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Communauté française est obligatoire (<https://equisup.cfwb.be/index.php?id=7336>)
- Vous avez une spécialisation en travail psychosocial et en santé mentale et/ou une formation en thérapie familiale ;
- Vous appréciez travailler dans une équipe pluridisciplinaire et êtes capable de gérer vos émotions ;
- Vous communiquez aisément avec les parents, les enfants et les collègues ;
- La connaissance du néerlandais est un plus

Conditions pécuniaires et avantages :

- Contrat à durée déterminée d'un an (possibilité de reconduction en CDI si expérience positive) ;
- Temps plein (37h30/semaine) ;
- Minimum 50 jours de congé/an ;
- Environnement de travail motivant au sein d'une équipe dynamique et passionnée ;
- Salaire de niveau bachelier : barème B1 applicable en fonction de l'ancienneté - Montant brut indexé de €2.792,02 mensuel minimum (ancienneté 0) et qui peut être

supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique.

- Divers avantages complémentaires : nombreuses possibilités de formation, exonération du ticket modérateur dans les hôpitaux du réseau IRIS sur le territoire de la Ville de Bruxelles, prise en charge de l'abonnement Mobib à 100%, réduction de l'abonnement SNCB-TEC-DE LIJN, chèque-repas d'une valeur faciale de €8, réduction de prix pour les entrées aux centres culturels et sportifs agréés. Formations régulières

Votre candidature doit être envoyée par mail, pour le 01/02/2024 (date butoir), à l'adresse électronique suivante : ***Candidaturesipnonsub@brucity.education***.

[Consultez l'offre d'emploi complète.](#)